

*Question présentée par le député :*

*M. Simon Brandt*

*Date de dépôt : 11 octobre 2018*

## **Question écrite urgente**

### **Déménagement de la RTS : un Conseil d'Etat spectateur ?**

Suite à l'annonce du déménagement envisagé de l'Actualité TV de la RTS de Genève sur le site de l'EPFL, le Conseil d'Etat a annoncé son désaccord avec cette mesure sans pour autant proposer la moindre solution afin de faire revenir la RTS sur sa décision. Au surplus, il est étonnant de constater que l'exécutif ne semble avoir appris ce projet qu'à travers un e-mail interne de la RTS selon le journal *Le Courrier* du 19 septembre 2018.

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les quelques éclaircissements qu'il voudra bien donner sur le sujet. En particulier sur l'absence de communication préalable de la RTS auprès de lui.

Je souhaiterais ainsi savoir :

- 1. Comment le Conseil d'Etat a-t-il été prévenu du déménagement de la RTS ?***
- 2. Quand a-t-il appris celui-ci ?***
- 3. Quelles mesures ont été prises pour tenter de faire revenir la RTS sur sa position afin de maintenir un maximum d'emplois à Genève ?***